



Fiche de présentation: Bilan de compétences

LEGAL FORMALITE



Public Visé et prérequis

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics.

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, répondre aux questionnaires et réaliser les tests. Dans le cas où le(a) bénéficiaire ne maîtriserait pas parfaitement la langue française, un test de français pourra être proposé de façon à adapter la méthode d'accompagnement et le déroulement de la prestation.



Personne en situation d'handicap et référent handicap

La prestation est ouverte à tout public.
Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée.
Le référent handicap est **Mr Kelmane NIZARI**.



Objectifs pédagogiques

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef(fe) d'entreprise d'identifier ses aspirations (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'analyser ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée) afin de définir un projet professionnel. Ce projet professionnel doit lui permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son employabilité et de sécuriser son parcours.

Il s'accompagne d'un plan d'action permettant sa mise en œuvre. Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Compétences visées

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'une meilleure connaissance de ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée). La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour se former, est également développée dans le cadre du bilan de compétences.



Renseignements / Indications



SAS LEGAL FORMALITE

6 rue Langlier Renaud, 93200 Saint-Denis



EFFECTIF

1 bénéficiaire (effectif maximum)



Durée

La durée du bilan de compétences « formule classique » est de 8 à 16 semaines à raison d'1 entretien/semaine.

Moyens pédagogiques et techniques

Les bilans sont réalisés par un accompagnateur en bilan de compétences certifié, Mr Kelmane NIZARI. Les moyens qui sont utilisés par le formateur au profit des bénéficiaires seront les suivants :

- Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test du créateur d'entreprise
- Questionnaires d'autoévaluation : questionnaire d'assertivité, questionnaire « réussir SA vie ou réussir DANS la vie », questionnaire des besoins
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations ainsi que des dispositifs de financement
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés
- Rédaction d'une synthèse : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Toute demande de prestation donne lieu à la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est remis en main propre, transmis sous format électronique par email. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Déroulement

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée de ces différentes phases dépend de la formule de bilan de compétences choisie par le(a) bénéficiaire.

1. Phase Préliminaire



- a) Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
- b) Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- c) Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

2. Phase d'investigation



- a) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité, -
 - Réflexion autour des équilibres de vie.
- b) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
 - Réflexion autour des équilibres de vie.

Cette phase a pour objectif de permettre au (à la) bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

3. Phase de conclusion



- a) Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- b) Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels

TARIF

Cette offre de formation est éligible au CPF (Compte personnel de Formation).

Une Formule Unique	1700€ TTC
1 entretien conseil (gratuit)	
3 entretiens individuels (6h) pour identifier vos aspirations professionnelles et personnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité).	
3 entretiens individuels (6h) pour identifier vos compétences et vos potentiels.	
2 entretiens individuels (4h) pour définir votre plan d'action et rédiger la synthèse de votre bilan de compétences.	
Soit 24 heures de formation dont 14 heures d'entretiens en face à face.	

Evaluation et clôture de la prestation

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence.

À l'issue du bilan de compétences:

- une synthèse est remise au (à la) bénéficiaire
- le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation
- Six mois après la remise de la synthèse, le (la) formateur(trice) reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).

